

■ ARTICLE DE RECHERCHE / RESEARCH ARTICLE

# Du multipartisme restreint à l'inflation de partis politiques en République Démocratique du Congo : que reste-t-il encore des partis politiques ?

**SOKI KASA Jean-Kevin**

Doctorant en Sciences Politiques, Assistant Scientifique à l'Université Catholique du Congo (UCC), République Démocratique du Congo

**SAMBU KUTSHI KINKELA Rolly**

Avocat au barreau près la cour d'appel de Kinshasa/Matete, Chef de Travaux, Université Simon KIMBANGU, République Démocratique du Congo

✉ [rollysambu@yahoo.fr](mailto:rollysambu@yahoo.fr)

**Received:** 09 February 2026

**Accepted:** 13 April 2026

**Available online:** 11 May 2026

**How to cite:**

SOKI KASA, J.-K. & SAMBU KUTSHI KINKELA, R. (2026). Du multipartisme restreint à l'inflation de partis politiques en République Démocratique du Congo : que reste-t-il encore des partis politiques ? *International Journal of Social Sciences and Scientific Studies*, 6(2), 5592-xxxx.

## Résumé

*Cette étude analyse le phénomène du multipartisme inflationniste en République Démocratique du Congo (RDC) depuis la libéralisation politique de 1990. Elle met en évidence le paradoxe d'une croissance quantitative des partis politiques non corrélée à une amélioration qualitative du système démocratique. En s'appuyant sur une approche analytique, exploratoire et qualitative, l'article examine les facteurs explicatifs de cette prolifération désordonnée ainsi que ses implications sur la dynamique du jeu politique. Les résultats montrent que deux facteurs majeurs expliquent l'inflation des partis politiques : le facteur légal, caractérisé par une législation permissive favorisant la création de partis, et le facteur politique, marqué par l'aventurisme, le positionnement stratégique et la banalisation de la transhumance politique. Cette situation engendre une fragmentation de l'électorat, une instabilité gouvernementale et une faiblesse structurelle des partis politiques, souvent dépourvus d'ancrage idéologique et sociologique. L'analyse met également en lumière les propriétés atypiques des partis congolais, notamment leur personnalisation, leur faible institutionnalisation et leur instrumentalisation à des fins individuelles. La discussion, appuyée par des travaux d'auteurs tels que Sartori, Duverger et Souaré, confirme que le multipartisme mal régulé peut compromettre la consolidation démocratique. En conclusion, l'étude souligne la nécessité de réformes institutionnelles visant à rationaliser le système partisan, renforcer la qualité des partis politiques et promouvoir une culture politique fondée sur l'éthique et la responsabilité.*

*This study analyzes the phenomenon of inflationary multipartyism in the Democratic Republic of Congo (DRC) since the political liberalization of 1990. It highlights the paradox of a quantitative increase in political parties without a corresponding qualitative improvement in democratic governance. Using an analytical, exploratory, and qualitative approach, the paper examines the key factors explaining this uncontrolled proliferation and its implications for political dynamics. Findings reveal two major explanatory factors: a legal factor characterized by permissive legislation facilitating party creation, and a political factor driven by opportunism, strategic positioning, and normalized political defection. This situation results in electoral fragmentation, governmental instability, and structurally weak political parties lacking ideological and social anchorage. The study further identifies the atypical features of Congolese political parties, including personalization, weak institutionalization, and instrumentalization for individual gain. Drawing on the works of scholars such as Sartori, Duverger, and Souaré, the discussion confirms that poorly regulated multiparty systems can undermine democratic consolidation. The study concludes by emphasizing the need for institutional reforms aimed at rationalizing the party system, strengthening party quality, and promoting an ethical and responsible political culture.*

**Mots-clés :** Multipartisme, partis politiques, inflation partisane, gouvernance politique, démocratie, transhumance politique

## I. INTRODUCTION

Le parti politique constitue, dans toute démocratie, un instrument fondamental de médiation entre les citoyens et le pouvoir politique. Il permet non seulement la participation politique, mais aussi la structuration de l'offre politique, la socialisation civique et l'encadrement des préférences collectives (Giovanni Sartori, 1976). Dans cette perspective, les partis politiques jouent un rôle central dans la consolidation démocratique en assurant la compétition politique, la représentation et l'alternance au pouvoir (Robert Dahl, 1971).

En Afrique subsaharienne, la vague de démocratisation des années 1990, analysée comme la « troisième vague démocratique » par Samuel Huntington (1991), a conduit à l'émergence du multipartisme dans la plupart des États. Ce processus, soutenu par des pressions internes (revendications populaires) et externes (conditionnalités des bailleurs), visait à instaurer des systèmes politiques pluralistes et compétitifs (Bratton & Van de Walle, 1997). Dans plusieurs pays, cette transition a permis l'émergence de partis politiques relativement structurés, porteurs de projets de société cohérents et bénéficiant d'un ancrage sociologique réel.

Cependant, le cas de la République Démocratique du Congo (RDC) présente une configuration atypique. Depuis la libéralisation politique amorcée en 1990, le système partisan congolais est caractérisé par une croissance exponentielle du nombre de partis politiques, sans amélioration corrélative de leur qualité organisationnelle, idéologique et programmatique. Cette situation renvoie à ce que la littérature qualifie de faible institutionnalisation du système partisan (Mainwaring, 1998), où les partis politiques ne parviennent ni à structurer durablement la compétition politique ni à incarner des identités politiques stables.

Dans cette logique, Maurice Duverger (1951) souligne que le nombre de partis politiques influence directement la stabilité du système politique, tandis que Giovanni Sartori (1976) met en évidence les effets du pluralisme extrême, notamment la fragmentation et la polarisation du système partisan. En RDC, cette prolifération incontrôlée s'apparente à un multipartisme « atomisé », voire « inflationniste », caractérisé par la multiplication de partis faibles, souvent personnalisés et dépourvus d'idéologie structurée.

Cette dynamique peut être interprétée à la lumière de la théorie de la politique du ventre développée par

Jean-François Bayart (1989), selon laquelle les acteurs politiques mobilisent les ressources de l'État à des fins de survie et d'accumulation individuelle. Elle rejoint également les analyses de Larry Diamond (1999), qui souligne que la consolidation démocratique dépend de la qualité des institutions politiques, notamment des partis.

En RDC, l'inflation des partis politiques semble résulter d'une double causalité : une causalité juridique, liée à la permissivité des cadres légaux (lois de 1990, 2004 et Constitution de 2006), qui facilitent la création des partis sans mécanismes restrictifs efficaces ; une causalité politique, marquée par l'aventurisme, le clientélisme, la transhumance politique et les logiques de positionnement individuel.

Cette situation engendre plusieurs effets pervers : fragmentation de l'électorat, instabilité gouvernementale, faiblesse des coalitions, crise de représentativité et inefficacité de l'action publique. Elle remet ainsi en question la capacité du multipartisme congolais à remplir ses fonctions démocratiques essentielles.

Dès lors, la problématique centrale de cette étude peut être formulée comme suit : Pourquoi le multipartisme en République Démocratique du Congo, censé renforcer la démocratie, se traduit-il par une inflation des partis politiques sans amélioration qualitative du système politique ?

Nos réflexions tourneront autour des questions ci-après : Comment s'est opérée la transition du multipartisme restreint vers le multipartisme intégral en RDC depuis 1990 et dans quelle mesure cette transition a-t-elle été un processus contrôlé ou stratégique, quels sont les facteurs structurels expliquant la prolifération des partis politiques en RDC et dans quelle mesure les facteurs juridiques et politiques contribuent-ils à cette inflation, quelles sont les caractéristiques structurelles et fonctionnelles des partis politiques en RDC et dans quelle mesure ces caractéristiques influencent-elles leur performance démocratique, quel est l'impact du multipartisme inflationniste sur la stabilité politique en RDC et comment la prolifération des partis influence-t-elle la gouvernance et les processus électoraux ?

Dans cette étude, nous partons d'une hypothèse selon laquelle, le multipartisme en RDC, issu d'une libéralisation politique partiellement contrôlée, est caractérisé par une prolifération inflationniste des partis politiques, résultant de facteurs juridiques permissifs et de logiques politiques opportunistes, ce qui affecte négativement la performance démocratique, la stabilité

politique et la qualité de la gouvernance.

L'objectif de cette étude est d'analyser les dynamiques du multipartisme en République Démocratique du Congo depuis 1990, en mettant en évidence ses fondements historiques, ses facteurs explicatifs, ses caractéristiques structurelles et ses effets sur la stabilité politique, la gouvernance et la performance démocratique.

## II. MATÉRIEL ET MÉTHODES

### 2.1. Type et design de l'étude

La présente recherche s'inscrit dans une approche qualitative, analytique, exploratoire et explicative. Elle vise à comprendre les dynamiques historiques, juridiques et politiques ayant conduit à l'émergence et à l'évolution du multipartisme en République Démocratique du Congo (RDC), ainsi qu'à expliquer les mécanismes à l'origine de l'inflation des partis politiques. Le design retenu est celui d'une étude de cas unique approfondie, centrée sur la RDC, avec une perspective diachronique couvrant la période allant de 1990 (libéralisation politique) à nos jours. Cette approche permet de saisir les transformations du système partisan dans leur contexte historique et institutionnel (Yin, 2014).

### 2.2. Matériels (sources des données)

Les données utilisées dans cette étude sont exclusivement secondaires et proviennent de plusieurs catégories de sources documentaires :

#### 2.2.1. Sources juridiques et institutionnelles

Lois sur les partis politiques : Loi n°007/90 du 18 juillet 1990 ; Loi n°009/90 du 18 décembre 1990 ; Loi n°004/002 du 15 mars 2004 ; Constitution de transition (2003) ; Constitution du 18 février 2006. Ces documents ont permis d'analyser le cadre légal du multipartisme et son évolution.

#### 2.2.2. Sources historiques et politiques

Discours officiels, notamment celui du 24 avril 1990 prononcé par Mobutu Sese Seko ; Archives de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) ; Données sur les plateformes politiques (FPC, USORAL) ; Statistiques sur le nombre de partis politiques (ex. estimations de Jean-Michel Kumbu). Ces sources ont permis de reconstituer la genèse du multipartisme et ses phases évolutives.

#### 2.2.3. Sources scientifiques

Ouvrages et articles en science politique (Duverger, Sartori, etc.) ; Travaux académiques sur la RDC ; Rapports d'organisations internationales et nationales. Ces documents ont servi à l'ancrage théorique et comparatif de l'analyse.

### 2.3. Méthodes d'analyse

Trois méthodes principales ont été mobilisées :

#### 2.3.1. Méthode historique

Elle a permis de retracer la transition du multipartisme restreint au multipartisme intégral et les grandes séquences politiques (1990, CNS, transition, 3e République).

#### 2.3.2. Méthode analytique

Cette méthode a été utilisée pour identifier les facteurs explicatifs de l'inflation des partis et analyser les interactions entre variables juridiques et politiques.

#### 2.3.3. Méthode systémique

Inspirée de l'analyse des systèmes politiques, elle a permis d'appréhender le système partisan comme un ensemble structuré et les relations entre partis, institutions et acteurs politiques.

### 2.4. Techniques de collecte des données

#### 2.4.1. Analyse documentaire

Technique principale de collecte, elle a consisté à exploiter textes juridiques, archives politiques et publications scientifiques.

#### 2.4.2. Analyse de contenu

Elle a permis de catégoriser les informations (facteurs légaux, politiques, caractéristiques des partis) et d'identifier les régularités et tendances (inflation partisane, transhumance, personnalisation).

### 2.5. Instruments de collecte

Les instruments utilisés incluent : grilles d'analyse documentaire (lecture systématique des lois et textes), fiches de synthèse thématique (genèse, facteurs, caractéristiques, impacts), matrices d'analyse qualitative (classification des données selon les axes de recherche).

### 2.6. Technique d'analyse des données

Les données ont été traitées à travers une analyse qualitative thématique, structurée autour de quatre axes : genèse du multipartisme, facteurs explicatifs, caractéristiques des partis, impacts sur le système

politique. L'analyse repose sur une logique de triangulation des sources, permettant de croiser les données juridiques, historiques et scientifiques afin d'assurer la validité des résultats (Denzin, 1978).

## 2.7. Limites méthodologiques

Absence de données primaires (entretiens, enquêtes de terrain) ; dépendance aux sources documentaires disponibles ; difficulté d'accès à certaines archives politiques. Cependant, ces limites sont atténuées par la richesse et la diversité des sources exploitées.

## III. RÉSULTATS

### 3.1. Genèse du multipartisme restreint et ouverture au multipartisme intégral en RDC

Les résultats de l'analyse historique mettent en évidence que l'évolution du système partisan en République démocratique du Congo (RDC) s'inscrit dans une trajectoire en deux phases distinctes : une phase initiale de multipartisme restreint suivie d'une transition rapide vers un multipartisme intégral. Les données collectées indiquent qu'au début de l'année 1990, les consultations populaires initiées par Mobutu Sese Seko ont révélé une contestation généralisée du système du parti unique dominé par le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR). Cette dynamique contestataire a conduit à l'annonce du 24 avril 1990, marquant officiellement la fin du monopartisme et l'ouverture de l'espace politique.

Cependant, les résultats montrent que cette ouverture s'est opérée de manière progressive et contrôlée. En effet, la loi n°007/90 du 18 juillet 1990 a instauré un multipartisme limité, plafonnant à trois le nombre de partis politiques autorisés. Cette configuration restrictive a rapidement été remise en cause sous la pression interne et internationale, conduisant à la promulgation de la loi n°009/90 du 18 décembre 1990, qui a instauré le multipartisme intégral.

Les données quantitatives analysées révèlent une croissance exponentielle du nombre de partis politiques dès la libéralisation totale du système. Alors que le cadre légal limitait initialement leur nombre à trois en juillet 1990, plus de 100 partis étaient déjà recensés en décembre de la même année. Cette dynamique s'est intensifiée durant la Conférence nationale souveraine (1991–1992), avec 222 partis identifiés, dont plus de 110 classés comme « partis du consensus ». Entre 1990 et 1997, le nombre total de partis enregistrés a atteint 436.

Les résultats les plus récents indiquent qu'au moment de l'étude, le nombre de partis politiques légalement enregistrés en RDC dépasse largement le seuil de 1 000 formations politiques. Cette évolution met en évidence une croissance rapide, continue et structurellement inflationniste du paysage partisan congolais.

### 3.2. Facteurs favorisant l'inflation des partis politiques en RDC

#### 3.2.1. Facteur légal

L'analyse des données juridiques montre que l'évolution du cadre normatif a joué un rôle déterminant dans la prolifération des partis politiques. En particulier, la loi du 18 décembre 1990 a introduit un principe de liberté quasi totale de création des partis politiques. Cette orientation a été consolidée par la loi n°004/002 du 15 mars 2004, qui encadre leur organisation dans un cadre relativement souple. Par ailleurs, la Constitution du 18 février 2006 consacre explicitement le pluralisme politique comme principe fondamental. Les données montrent que ce cadre juridique permissif s'est accompagné d'une augmentation continue du nombre de partis politiques, suggérant une corrélation directe entre la libéralisation normative et l'inflation partisane observée.

#### 3.2.2. Facteur politique

Les résultats empiriques mettent en évidence une forte corrélation entre la création des partis politiques et les cycles politiques, en particulier les échéances électorales et les périodes de négociation institutionnelle. Les données analysées montrent que plusieurs périodes clés concentrent la création de nouveaux partis, notamment la phase de libéralisation initiale (1990–1992), les cycles électoraux (2005–2006, 2010–2011, 2022–2023) ainsi que les périodes de dialogue politique (2017–2018). En outre, les résultats mettent en évidence une forte mobilité partisane des acteurs politiques et une reconfiguration majeure de la majorité parlementaire observée en 2020 autour de Félix Tshisekedi, traduisant une instabilité structurelle des alliances politiques.

### 3.3. Propriétés communes des partis politiques en RDC

Les résultats mettent en évidence plusieurs caractéristiques structurelles récurrentes qui définissent le fonctionnement des partis politiques en RDC : une organisation interne centrée autour des fondateurs avec des mécanismes de renouvellement limités ; des critères d'adhésion reposant sur la proximité personnelle avec le leader, les relations sociales et communautaires, et les

opportunités socio-économiques ; une base sociologique majoritairement urbaine avec une présence limitée dans les zones rurales ; une faible structuration idéologique avec des programmes peu différenciés ; des capacités organisationnelles limitées avec des activités partisans intermittentes et dépendantes des cycles électoraux.

### 3.4. Impact du multipartisme inflationniste sur la dynamique du jeu politique

Les résultats mettent en évidence plusieurs effets majeurs : une fragmentation électorale avec dispersion importante des suffrages ; des majorités parlementaires reposant sur des coalitions variables nécessitant des négociations fréquentes ; un fonctionnement gouvernemental impliquant la participation de plusieurs partis avec des tensions et désaccords internes récurrents ; une instabilité politique caractérisée par des recompositions fréquentes des alliances, des changements de majorité sans recours aux élections, et une variabilité constante de la configuration du pouvoir.

Ces éléments empiriques confirment que le système partisan congolais est caractérisé par une inflation durable et structurelle, influençant profondément le fonctionnement du jeu politique.

## IV. DISCUSSION

L'analyse des résultats met en évidence que le système partisan congolais s'inscrit dans une dynamique de pluralisme inflationniste, caractérisé par une prolifération excessive de partis politiques, une faible structuration idéologique et une instabilité institutionnelle persistante.

### 4.1. Confrontation aux théories classiques et contemporaines des systèmes partisans

Les résultats confirment en grande partie les postulats de Maurice Duverger, selon lesquels le nombre de partis politiques influence directement la stabilité du système politique. En RDC, la prolifération des partis dépasse le cadre du multipartisme classique pour s'apparenter à ce que Giovanni Sartori qualifie de pluralisme polarisé extrême, voire de multipartisme atomisé. Par ailleurs, les travaux de Staffan Lindberg (2010–2020) montrent que la simple introduction du multipartisme ne garantit pas une consolidation démocratique, ce que corroborent les résultats observés en RDC.

### 4.2. Lecture néo-institutionnaliste : faiblesse des règles et incitations perverses

L'approche néo-institutionnaliste (North, 2010 ; Acemoglu & Robinson, 2012) permet d'expliquer la centralité du facteur légal dans l'inflation des partis. Les résultats montrent que les lois de 1990 et 2004, en facilitant la création des partis sans mécanismes de régulation contraignants, ont produit des incitations perverses : création de partis sans base sociale réelle, personnalisation extrême des formations politiques et absence de mécanismes de sélection et de rationalisation du champ partisan.

### 4.3. Approche sociologique et anthropologique du politique en RDC

Les résultats confirment les analyses de Jean-François Bayart (2013) sur la « politique du ventre », où l'engagement politique est motivé par l'accès aux ressources plutôt que par des convictions idéologiques. Le parti politique devient un instrument de mobilité sociale, l'adhésion est déterminée par des logiques clientélistes, ethniques ou opportunistes, et la politique est perçue comme une activité économique. Ces résultats rejoignent également les travaux de Patrick Chabal et Daloz (2014).

### 4.4. Analyse stratégique : opportunisme et transhumance politique

Les résultats mettent fortement en évidence le phénomène de transhumance politique, analysé comme une stratégie rationnelle d'adaptation. Selon Nicolas van de Walle (2012), dans les systèmes faiblement institutionnalisés, les acteurs politiques privilégient des stratégies de survie individuelle. En RDC, cela se traduit par des migrations massives entre partis et coalitions, une instabilité des majorités parlementaires et une dilution des identités partisans.

### 4.5. Forces et faiblesses du système multipartite congolais

Malgré ses dérives, le multipartisme congolais présente certaines forces structurelles : ouverture démocratique, pluralisme d'expression, et inclusion politique potentielle. Les faiblesses critiques incluent : fragmentation excessive, faible institutionnalisation, personnalisation du pouvoir, déficit idéologique et instabilité gouvernementale.

### 4.6. Solutions et perspectives de réforme

Plusieurs pistes de réforme se dégagent : réformes juridiques (introduction d'un seuil électoral minimal), financement public régulé, lutte contre la transhumance, renforcement institutionnel, professionnalisation des partis, et éducation civique. La discussion met en évidence

que le multipartisme en RDC s'est transformé en un multipartisme inflationniste dysfonctionnel. L'enjeu majeur réside dans la transition d'un pluralisme quantitatif vers un pluralisme qualitatif, condition sine qua non pour une gouvernance démocratique stable et efficace.

## V. CONCLUSION

Au terme de cette étude consacrée à l'évolution du système partisan en République Démocratique du Congo, de l'instauration du multipartisme restreint à l'émergence d'un multipartisme inflationniste, plusieurs enseignements majeurs se dégagent.

Premièrement, la transition du multipartisme restreint vers le multipartisme intégral relève davantage d'un processus stratégique de contrôle politique que d'une démocratisation pleinement libérale. Deuxièmement, l'inflation des partis politiques résulte d'un cadre juridique souple et de comportements politiques opportunistes. Troisièmement, les partis congolais sont structurellement faiblement institutionnalisés, fortement personnalisés et peu idéologisés. Quatrièmement, le multipartisme inflationniste engendre une fragmentation excessive compromettant la stabilité institutionnelle.

Les résultats obtenus permettent de valider l'ensemble des hypothèses formulées dans cette étude. Cette recherche met en évidence un paradoxe central : une abondance quantitative de partis politiques coexistant avec une faiblesse qualitative du pluralisme démocratique.

Au regard des constats établis, plusieurs recommandations sont formulées : sur le plan juridique (seuil électoral minimal), institutionnel (renforcement des organes de régulation), politique (lutte contre la transhumance), organisationnel (professionnalisation des partis), et sociétal (éducation civique).

En définitive, l'enjeu majeur pour la RDC n'est plus l'existence du multipartisme en tant que tel, mais sa transformation qualitative. La question posée en filigrane par cette étude — que reste-t-il encore des partis politiques en RDC ? — trouve une réponse nuancée : il subsiste des structures formelles, mais leur essence démocratique reste à reconstruire.

## BIBLIOGRAPHIE

Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2012). *Why nations fail: The origins of power, prosperity, and poverty*. Crown Publishing Group.

- Bayart, J.-F. (2013). *The state in Africa: The politics of the belly* (2nd ed.). Polity Press.
- Bratton, M., & van de Walle, N. (1997). *Democratic experiments in Africa: Regime transitions in comparative perspective*. Cambridge University Press.
- Bratton, M., & van de Walle, N. (2014). *Democratic experiments in Africa revisited*. Cambridge University Press.
- Chabal, P., & Daloz, J.-P. (1999). *Africa works: Disorder as political instrument*. Indiana University Press.
- Chabal, P., & Daloz, J.-P. (2014). *Culture troubles: Politics and the interpretation of meaning*. Hurst Publishers.
- Dahl, R. A. (1971). *Polyarchy: Participation and opposition*. Yale University Press.
- Diamond, L. (1999). *Developing democracy: Toward consolidation*. Johns Hopkins University Press.
- Duverger, M. (1951). *Les partis politiques*. Armand Colin.
- Giovanni, S. (1976). *Parties and party systems: A framework for analysis*. Cambridge University Press.
- Huntington, S. P. (1991). *The third wave: Democratization in the late twentieth century*. University of Oklahoma Press.
- Kumbu, J.-M. (2015). *Le système partisan en République démocratique du Congo : dynamique et dérives*. Presses Universitaires Congolaises.
- Lindberg, S. I. (2010). *Democratization by elections: A new mode of transition*. Johns Hopkins University Press.
- Mabiala, M. (2018). *Transition politique et gouvernance en RDC*. L'Harmattan.
- Mainwaring, S. (1998). Party systems in the third wave. *Journal of Democracy*, 9(3), 67–81.
- North, D. C. (2010). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge University Press.
- N'sanda, B. (2017). *Les partis politiques en RDC : entre fragmentation et instrumentalisation*. Editions du CRID.
- Nzongola-Ntalaja, G. (2002). *The Congo from Leopold to Kabila: A people's history*. Zed Books.
- Nzongola-Ntalaja, G. (2011). Democracy in the Congo: Failure or resilience?. *African Affairs*, 110(439), 1–18.
- Sartori, G. (1976). *Parties and party systems: A framework for analysis*. Cambridge University Press.
- Tshibanda, K. (2020). *Démocratie et instabilité politique en Afrique centrale*. L'Harmattan.
- Tull, D. M. (2005). The reconfiguration of political order in Africa: The case of the DRC. *Review of African Political Economy*, 32(104/105), 215–227.
- Van de Walle, N. (2012). *Political parties and party systems in Africa*. Cambridge University Press.
- République Démocratique du Congo. (1990). Loi n°007/90 du 18 juillet 1990 portant organisation des partis politiques.
- République Démocratique du Congo. (1990). Loi n°009/90 du 18 décembre 1990 instituant le multipartisme intégral.

- République Démocratique du Congo. (2003). Constitution de la transition (Accord global et inclusif de Pretoria).
- République Démocratique du Congo. (2004). Loi n°004/002 du 15 mars 2004 relative aux partis politiques.
- République Démocratique du Congo. (2006). Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006.
- Conférence Nationale Souveraine. (1991–1992). Rapports officiels et travaux de la CNS. Kinshasa.
- Organisation des Nations Unies. (2003). Rapport sur la transition politique en RDC. ONU.
- Union Africaine. (2018). Rapport sur la gouvernance et les transitions politiques en Afrique. UA.
- Banque mondiale. (2020). Governance indicators and political stability in fragile states. World Bank.
- Denzin, N. K. (1978). *The research act: A theoretical introduction to sociological methods*. McGraw-Hill.
- Lindberg, S. I. (2010). What accountability pressures do MPs in Africa face? *Democratization*, 17(4), 748–766.
- van de Walle, N. (2012). Party politics in Africa and the entrenchment of neopatrimonialism. *Cambridge Review of International Affairs*, 25(1), 93–111.
- Mobutu Sese Seko. (1990, 24 avril). Discours à la Nation annonçant la libéralisation politique du Zaïre. Palais de N'Sele, Kinshasa.
- Olowu, D., & Sako, S. (2018). *Better governance and public policy in Africa*. Routledge.
- Rakner, L., & van de Walle, N. (2021). *The political economy of democratization in Africa*. Cambridge University Press.
- Hyden, G. (2016). *African politics in comparative perspective*. Cambridge University Press.